

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. le colonel Bontems accompagné du major d'Erlach, de Hindelbank, et du capitaine d'état-major La Nicca, a inspecté l'emplacement de Luziensteig et des environs, désigné pour la prochaine grande réunion de troupes fédérales. M. Bontems a paru très-satisfait de cet emplacement.

L'honorable colonel a étudié en même temps la question de savoir si l'emplacement de Luziensteig était propre à devenir une place d'armes permanente.

Ensuite de rapports soumis au département militaire fédéral, le Conseil fédéral s'est prononcé définitivement pour l'emplacement de Luziensteig, et a fixé au 23 septembre l'ouverture de cette réunion. A cette époque, les états-majors et une partie des cadres se réuniront pour assister à une école préparatoire, le reste des cadres et la troupe arriveront de manière à ce que les manœuvres proprement dites puissent commencer vers le 5 octobre.

L'état-major sera composé :

Commandant en chef, colonel Bontems (Vaud).	
Chef d'état-major,	» Letter (Zoug).
Adjudant général,	» Ott (Zurich.)
Commandants de divisions, colonel Gerwer (Berne).	
»	» E. de Salis (Grisons).
Commandants de brigades, » Bernold (St-Gall).	
»	» Hauser (Berne).
»	» Rusca (Tessin).
»	» Paravicini (Bâle).
Commandant du génie, lieut.-colonel Wolf (Zurich).	
»	de l'artillerie, lieut.-colonel Burnand (Vaud).
»	de la cavalerie, colonel de Linden (Berne).
»	des carabiniers, colonel Fogliardi (Tessin).

On cite encore comme devant être appelés: Les lieutenants-colonels Fischer (Berne); Steinlin (St-Gall); Vogel (Zurich); Stierlin (Thurgovie); Techtermann (Fribourg). Les majors Mandrot (Vaud); Curti (St-Gall); Franz d'Erlach (Berne); Pestalozzi (Zurich); Scherer (Zurich); Latour (Grisons); Bruderer (St-Gall).

---

L'école fédérale d'artillerie qui se trouve actuellement à Aarau, et qui compte environ 260 hommes, a fait dernièrement une excursion dans le canton de Lucerne. Elle a campé et manœuvré sur le champ de bataille de Sempach.

---

La commission fédérale chargée de réviser l'administration et la comptabilité militaire s'est réunie à Berne sous la présidence du commandant Kilian. Après une première session, elle s'est ajournée au 25 de ce mois afin de laisser à son président le temps de rédiger et de coordonner les nombreuses propositions adoptées par la commission. Dans la 2<sup>me</sup> session de la commission, on discutera en second débat sur ce qui a été fait dans la première et l'on discutera les nouveaux formulaires proposés. M. le commandant Kilian apporte dans ses fonctions de rapporteur de la commission un zèle et une activité au-dessus de tout éloge.

---

Une commission, composée, si nous sommes bien informés, de MM. Wurstemberger, colonel fédéral d'artillerie, et Hans Wieland, commandant de bataillon (Bâle), est maintenant réunie à Moudon pour continuer les essais du système de fusil Prêlat-Burnand. On nous assure que les derniers résultats obtenus par les inventeurs sont très remarquables, soit sous le rapport de la portée, soit sous celui de la justesse du tir.

---

**Genève.** — Le 7 mai, l'inspection fédérale du contingent de Genève s'est terminée par une petite guerre à laquelle ont pris part les bataillons n<sup>os</sup> 20, 84 et 125, les batteries d'artillerie de Saussure et Perrier et une compagnie de guides. On a simulé l'attaque et la défense du camp de Corsier, qui avait été mis en état de défense par la construction de trois ouvrages et deux batteries de campagne, par des barricades élevées dans le village de Corsier et par une grande ferme rapidement transformée en cassine. Les manœuvres ont bien réussi, et au retour la troupe a défilé à l'entrée des Eaux-Vives devant l'inspecteur fédéral, M. le colonel Audemars, et devant le président du département militaire. Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de rendre compte avec plus de détails de cette intéressante et utile journée.

---

**Vaud.** — *Camp de Bière.* — Un cours de répétition a réuni, du 1<sup>er</sup> au 8 mai, sous le commandement de M. le colonel Fr. Veillon, inspecteur général des milices du canton de Vaud, les bataillons Hermenjat n<sup>o</sup> 46 et Baud n<sup>o</sup> 111. Malgré le mauvais temps, les ordres du jour ont été constamment suivis. La santé de la troupe a été excellente, aucun malade n'est entré à l'ambulance. En l'absence de l'inspecteur fédéral, M. le colonel Gerwer, l'inspection a été faite par M. le colonel Fr. Veillon.

Le 8 mai, 70 officiers, sous-officiers et recrues de cavalerie sont arrivés au camp de Bière pour y assister à une école sous les ordres du lieutenant-colonel Quinlet. Les recrues sont des dragons des cantons de Vaud et Fribourg, et les guides des cantons de Neuchâtel et Genève.

---

Dans sa séance du 28 avril 1858, le Conseil d'Etat a nommé M. *Hollard*, Aloïs, à Lausanne, sous-lieutenant de dragons n<sup>o</sup> 5, arrondissement n<sup>o</sup> 8; — M. *Paschoud*, Charles, à Vevey, second sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 1<sup>er</sup> arrond.; — M. *Delapraz*, Jules, à Corsier, capitaine de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 de réserve du 1<sup>er</sup> arrond.; — M. *Perrod*, Franç.-Louis, à Chailly, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 1<sup>er</sup> arrond.; — M. *Meylan*, Henri, à Bougy-Villars, premier sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 4 de réserve du 4<sup>e</sup> arrond. — Le 30, M. *Rosset*, Alphonse, à Villeneuve, commandant du bataillon d'élite du 2<sup>e</sup> arrond.

Le 3 mai, M. *Martin*, Bêat-Louis-Auguste, à Rossinières, second sous-lieutenant de chasseurs de droite n<sup>o</sup> 2 de réserve du 2<sup>e</sup> arrond.; — Le 4, M. *Chausson*, Félix, à Noville, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n<sup>o</sup> 3, arrond. n<sup>os</sup> 4 et 7. — Le 5, M. *Bessières*, Charles, à Lausanne, lieutenant de chasseurs de droite n<sup>o</sup> 1 de réserve du 3<sup>e</sup> arrond.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.